

Traitement du linge contaminé par les punaises de lit

Recommandations destinées aux exploitants de pressings et aux blanchisseurs

TRI :

Identifier tout d'abord le linge contaminé par les punaises de lit (leurs œufs, leurs larves ou les insectes), et le tenir à l'écart du linge non contaminé.

De préférence, demander au client de placer le linge contaminé dans des sacs fermés avant qu'il ne l'apporte ou avant collecte.

Traiter le linge contaminé à part de tout autre article non contaminé.

LAVAGE :

Pour le linge qui le supporte, il est recommandé de le laver à 60°C minimum, selon un programme classique. Les punaises de lit sont exterminées lorsqu'elles sont soumises à des températures élevées.

SÉCHAGE :

Un passage du linge en séchoir rotatif (par exemple) à plus de 40°C pendant au moins 30 minutes est donné comme étant efficace. En effet, l'application d'une chaleur sèche est efficace contre les punaises de lit. Selon la nature du linge, cette opération peut avoir lieu en particulier avant un lavage ou tout autre traitement en milieu aqueux, pour le linge qui supporte un tel séchage : ***cas d'articles textiles qui ne pourraient être lavés à 60°C minimum, mais impliquant un traitement en milieu aqueux (lavage ou aqua nettoyage) à plus basse température.***

NETTOYAGE A SEC :

Pour les articles textiles qui le justifient, le nettoyage à sec est également donné comme étant efficace, notamment de par la phase de séchage en machine de nettoyage à sec qui a lieu à plus de 40°C, mais aussi en raison de la présence d'un solvant en contact avec le linge.

Ces 3 traitements sont donnés comme étant efficaces à tous les stades : œufs, larves, insectes.

TRAITEMENT A LA VAPEUR :

Pour certaines pièces d'ameublement, le recours à la vapeur peut être une solution. Il est recommandé d'utiliser alors un appareil qui permet d'appliquer la vapeur à une température de 120°C minimum, à la sortie de l'applicateur au contact du support à décontaminer. Ainsi les punaises de lit sont détruites à tous les stades (œufs, larves et insectes).

NB : *la vapeur est un gaz obtenu par ébullition de l'eau. Température d'ébullition de l'eau : 100°C à pression atmosphérique. Or, la vapeur sort nécessairement de l'applicateur à pression atmosphérique. Ainsi, si la température est trop faible, il ne s'agira pas de vapeur d'eau mais de micro gouttelettes, avec le risque que l'humidité ainsi générée favorise au contraire la multiplication des punaises.*

NB : ces recommandations sont susceptibles d'évoluer ou d'être complétées.

Sources :

ANSES – Rapport d'expertise collective – Avis du 30 juillet 2023 suite à saisine n° 2021-SA-0147

Ministère de la Transition Ecologique : « Punaises de lit ? - L'Etat vous accompagne » - 26 juin 2023.

<https://www.ecologie.gouv.fr/punaises-lit-letat-vous-accompagne>